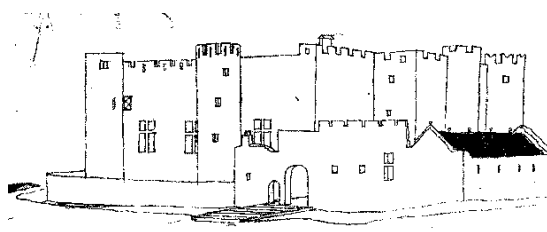


# OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix  
Eté 2008





## Le mot du Maire

Chers Olloisiennes et Olloisiens, chers amis,

Tout d'abord, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à remercier les olloisiens qui nous ont renouvelé leur confiance et qui l'ont accordé aux nouveaux élus de notre liste municipale.

Sans tarder, cette nouvelle équipe s'est organisée et s'est rapidement mis au travail. Vous trouverez dans ce bulletin ***l'organigramme des nouvelles commissions*** et la répartition des responsabilités et fonctions de chacun.

Du point de vue des travaux : des travaux urgents de maintenance et d'entretien ont été tout de suite entrepris, les ***travaux d'aménagement de la mairie et de la médiathèque*** sont désormais achevés. Nous travaillons déjà à la préparation des projets annoncés, notamment la seconde tranche de ***l'extension de l'école intercommunale de la Monne*** (engagée par le SIVOS) et le ***dossier d'assainissement de la CHARREYRADE et de la CROZE***.

Cette année, devrait voir aussi, je l'espère, le dénouement d'un certain nombre de dossiers « sensibles » qui concernent directement la commune :

- c'est notamment le cas de l'évolution de la situation administrative de notre employé municipal Daniel PLANEIX au regard du grave préjudice subi lors de son agression en 2005,
- ce devrait être aussi vrai pour l'arrêt de nouvelles modalités de pratique de la chasse, question qui divise aujourd'hui certains chasseurs et certains propriétaires.

Le conseil municipal participe très activement à la mise au point du nouveau ***Contrat Local de Développement*** qui permettra d'obtenir du Conseil général, un financement privilégié des opérations publiques projetées dans les 5 prochaines années. De même, la participation au ***Programme Local d'Habitat*** ouvrira à la commune, comme aux particuliers, l'accès à des financements spécifiques de l'Etat et du Département pour certains types de logement.

Ces deux dossiers de programmation portés par la Communauté de communes doivent être prêts pour le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

L'année 2008 est une année riche en termes de ***planification territoriale***

- Le SEPAC, Syndicat d'études et de programmation de l'Agglomération Clermontoise, profondément renouvelé depuis les dernières élections, poursuit la mise au point du ***nouveau Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)*** qui doit, pour les 15 prochaines années, doter le Grand Clermont d'un outil performant encadrant le développement de son territoire : développement économique, transports, équipements publics structurants, habitat, gestion des espaces naturels. Ce cadre réglementaire opposable aux communes s'élabore progressivement. Après le diagnostic approuvé en février dernier, c'est le PADD, Programme d'aménagement et de Développement Durable, qui sera approuvé d'ici la fin de l'année.
- Le Parc naturel Régional des Volcans – auquel nous appartenons comme chacun le sait- commence en 2008 la révision de sa ***charte***, qui doit lui conférer une nouvelle habilitation pour les 20 prochaines années.
- Enfin, notre commune souhaite engager sans tarder la révision de son POS datant de plus de 10 ans pour l'actualiser et le rendre plus précis et plus performant : le conseil municipal sera appelé à se prononcer dès l'automne prochain en prescrivant l'élaboration d'un ***Plan local d'Urbanisme (PLU)***.

Je souhaite à tous un très bon été, cordialement,

Le Maire, Bernard Faye



## *La vie communale*

### Fonctionnement de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi après midi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 19h ainsi que le premier et le troisième samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Tél : 04 73 39 32 13

Fax : 04 73 39 07 04

Site internet : [www.olloix.fr](http://www.olloix.fr)

Courriel : [olloix@wanadoo.fr](mailto:olloix@wanadoo.fr)

Notre secrétaire, Mme Christelle Vallaud, partage maintenant son temps entre la commune (17 heures 30) et l'EPIC : office de tourisme de la communauté des Cheires situé dans les nouveaux locaux construits sur le bord du lac d'Aydat. Par conséquent, la commune a embauché, pour une durée de 10 heures par semaine, une nouvelle secrétaire à temps partiel, Mme Florence Delaigue, femme d'agriculteur domiciliée sur la commune de St-Victor la Rivière. C'est Florence qui assurera désormais l'accueil du public alors que Christelle, en raison de ses compétences dans le domaine de la comptabilité, aura la charge de la gestion financière de la commune avec, en particulier, la préparation et l'exécution du budget.

### Permanence de Monsieur le Maire

Comme dans le précédent mandat, selon leurs disponibilités Monsieur le Maire ou le 1<sup>er</sup> adjoint assurent une permanence en mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 17 h à 19 heures (rendez-vous auprès du secrétariat ou par courriel à [olloix@wanadoo.fr](mailto:olloix@wanadoo.fr)).

### Médiathèque

Au mois de septembre, la médiathèque intégrera, ses locaux au rez de jardin de la mairie. Rappelons qu'elle est ouverte tous les mardis de 16h à 18h ainsi que le premier et le troisième samedi de chaque mois de 10h à 12h. La plupart des ouvrages sont renouvelés une fois par trimestre par le bibliobus de la bibliothèque départementale de prêt. On y trouve des livres de toutes sortes, des CD audio, des bandes VHS ainsi que quelques DVD vidéo.

### Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, Monsieur le Maire a présidé au monument aux morts, la traditionnelle cérémonie du 8 mai. Cette cérémonie s'est clôturée autour du pot de l'amitié offert par la mairie dans une salle du préau en chantier que les Olloisiens ont pu découvrir à cette occasion.

### Le CCAS et le Repas des anciens



Le 18 mai dernier le C.C.A.S a convié et accueilli, comme de coutume à la Maison de la Monne, les anciens âgés de plus de 65 ans, ainsi que les membres de la municipalité ; 54 personnes ont répondu cette année à l'invitation, heureuses de se retrouver pour discuter, rire aux bons mots des uns et des autres, et échanger sur de nombreux sujets. Etaient présents la plupart des nouveaux élus et des olloisiens membres bénévoles du CCAS, représentant l'ensemble de la population. En 2007, le C.C.A.S a entrepris un tour du monde du goût et fait découvrir à ses invités des saveurs inédites en Auvergne en proposant un délicieux menu « créole ».



Cette année c'est l'exotisme extrême oriental qui a été choisi puisque le repas avait pour thème la cuisine des pays du Mékong. Comme toujours les anciens se sont retrouvés avec plaisir dans une salle au décor exotique avec,

en particulier un splendide autel des ancêtres magistralement créé, pour la circonstance par Edwige Basset aidée de sa fille Julie. Dans une ambiance sympathique et joyeuse, les convives ont pu apprécier des plats asiatiques, très éloignés de la cuisine auvergnate avec une salade vietnamienne, des nems, du porc au caramel et des desserts vietnamiens arrosés de Saké. Quelques uns d'entre eux se sont, sans beaucoup de succès, essayés au maniement des baguettes mais sont très vite revenus à l'usage des fourchettes.

C'est avec une certaine impatience que nous attendons d'en savoir plus sur les cuisines du monde ( et où ? ) à l'horizon 2009 ! à bientôt.

## L'école

Depuis la rentrée de septembre 2007 les élèves d'Olloix sont accueillis à l'école de la Monne à Saint-Saturnin. Le Sivos qui gère cette école que nos partageons avec Cournols et Saint-Saturnin a été créé par un arrêté préfectoral du 24 janvier 2006.

L'extension de l'école qui a été livrée en septembre 2007 comprend une salle de repos pour les petits, une salle de classe, des sanitaires, l'aménagement du préau et de la cour ainsi que la réhabilitation de la cantine.

Une nouvelle extension est en projet avec la création de deux salles de classe et un atelier. Cela devrait permettre de libérer les locaux de l'ancienne école situés dans le bâtiment de la mairie actuelle et de disposer d'un groupe scolaire

moderne cohérent et très fonctionnel. Cette extension sera financée conjointement par les trois communes.

Depuis septembre 2007, c'est le Sivos qui gère l'école. Son comité syndical est composé de 8 membres : 4 représentants pour St-Saturnin, 2 pour Cournols et 2 pour Olloix. Le président du bureau du Sivos est Marie-Odile Faye maire de Cournols, les deux vice-présidents sont Yves Communal 1<sup>er</sup> adjoint de S<sup>t</sup>-Saturnin et Jean Chandezon 1<sup>er</sup> adjoint d'Olloix.

Pour l'année 2008 le budget prévisionnel global du Sivos est de 195 000 €. Sur ce budget 48 000 € correspondent au transport scolaire et la cantine, il reste 146 000 € à la charge des communes soit, pour un effectif de 172 élèves, une dépense de 849 € par élève.

## *La nouvelle équipe municipale*

A la suite des élections du 9 mars 2008 une nouvelle équipe municipale a été mise en place. Le nouveau conseil s'est réuni le 14 mars 2008 et il a élu Bernard Faye maire, Jean Chandezon premier adjoint et Dominique Dupont deuxième adjoint.



Monsieur le Maire, *Bernard Faye*, entouré des membres du conseil municipal d'Olloix

**De la gauche vers la droite :**

**premier rang :** *Martine Coz*, Maître de conférences, 56 ans ; *Marie-France Dabert* assistante maternelle, 35 ans ; *Dominique Dupont*, retraité, 58 ans (deuxième adjoint). **Bernard Faye**, maire, architecte urbaniste, 59 ans ; *Jean Chandezon*, professeur des universités retraité, 66 ans (premier adjoint) ; *Edwige Basset*, mère au foyer, 47 ans ; *Gilles Servier*, agriculteur, 32 ans.

**second rang :** *Pierre Savignat*, agriculteur, 34 ans ; *Jean-Louis Montalverne*, agent de location, 45 ans ; *Philippe Marc-Chandèze*, infirmier libéral, 40 ans ; *Jérôme Prugnard*, technicien automobile, 28 ans.

## *Le budget de la commune*

### Budget principal de la commune

#### Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est, cette année, de 246 628 € il permet de dégager 30 207 € pour alimenter la section d'investissement.

#### Section d'investissement

Elle s'équilibre à 307 153 €.

*En dépenses sont prévues principalement :*

- la réalisation des travaux d'aménagement de la mairie (médiathèque, sanitaires, salle du préau) et surtout le remboursement des derniers emprunts portant sur la traverse

*En recettes sont prévues :*

- les remboursements dûs par l'état au titre du FCTVA traverse 2ème tranche
- les subventions afférentes à l'opération médiathèque mairie

### Budget de l'eau

Le budget primitif de l'eau s'équilibre :

- **en section de fonctionnement** à 45 099 €, dont 14 384 € virés à la section d'investissement,
- **en section d'investissement** à 61 072 €, correspondants en dépenses principalement

au remboursement du capital de l'emprunt FCTVA contracté en 2006 pour la seconde tranche de la traverse.

### Budget de l'assainissement

Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre :

- **en section de fonctionnement** à 36 399 €, qui permettent de dégager 12 054 € pour la section d'investissement,
- **en section d'investissement**, le budget s'équilibre à 51 854 €, dont 20 700 € en remboursement du capital de l'emprunt FCTVA contracté en 2006,
- **en recettes**, par une subvention de 8 512 € attendue sur l'étude diagnostique et le schéma d'assainissement, non recouvrée en 2007

### Le budget du CCAS

Le budget primitif du CCAS ne comporte que du fonctionnement, il s'équilibre à 5 031 €, les recettes proviennent essentiellement du budget principal de la commune et les dépenses financent principalement le Noël des enfants, et le repas des aînés du village.

## *Le tarif de l'eau*

Dans sa séance du 10 avril 2007 le Conseil Municipal a fixé les nouveaux tarifs de l'eau applicables en 2009 pour la consommation 2008- 2009 :

#### Pour l'eau

Abonnement :

- 1er compteur : **23 euros** (inchangé)
- 2ème compteur : **19 euros** (inchangé)

Prix du m3 d'eau :

- jusqu'à 100 m3 : **1.00 euros/m<sup>3</sup>** (inchangé)
- au delà de 100 m3 : **0.50 euros/** (+10 cts)
- au delà de 500 m3 (exploitations agricoles): **0.30 euros/m<sup>3</sup>** (inchangé)
- Branchement nouveau (annexe 2 - art.16) : **336 euros** l'unité comprenant 2 m linéaire

de canalisation de raccordement au collecteur (inchangé). Au-delà de 2 m linéaire les travaux sont effectués selon devis.

- Compteur réparé à la suite d'une faute de l'abonné : (gel, choc...) : **150 euros**

#### Pour l'assainissement

La taxe d'assainissement est fixée :

- pour l'habitation : **0.70 euros du m<sup>3</sup>** (inchangé),
- pour l'habitation + exploitation **0.20 euros du m<sup>3</sup>** (inchangé)
- pour les exploitations seules : **toujours pas de taxe**

## *Les travaux*

### Le Contrat Local de Développement (CLD)

Le CLD, signé entre le Conseil Général les Cheires est un contrat de programmation de certains types de travaux. Le dernier CLD a couvert la plupart des opérations programmées par la commune entre 2002 et 2007, il a permis à OLLOIX de bénéficier d'un financement privilégié de la part du Conseil Général (30% du montant HT de l'opération) et ce, pour l'ensemble des opé-

rations éligibles retenues dans cette programmation quinquennale.

L'année 2008 est une année charnière qui doit permettre, à la fois, de terminer les opérations financées dans le cadre du 1<sup>er</sup> contrat et de mettre au point la programmation du prochain contrat couvrant la période 2009-2013. A cette fin, la commune est donc amenée à proposer des actions à réaliser dans cette période et pouvant bénéficier de cette procédure, et des financements qui y sont attachés, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes les Cheires.

## les travaux de maintenance et d'amélioration déjà réalisés

Sitôt en place l'équipe de conseillers regroupés autour de Dominique Dupont adjoint aux travaux s'est attaquée à faire réaliser avec l'employé municipal les travaux en attente jugés prioritaires.

### **Réseau d'eau**

Réparation d'une vanne d'arrêt défectueuse à la Charreyrade, réparation d'une fuite rue Roche de Grelet, branchements neufs pour le nouveau gîte de M. Johannel et pour Gilles Servier, repérage de compteurs d'eau défectueux (au fur et à mesure du relevé des compteurs).

### **Assainissement**

Réfection du collecteur du chemin de la Bourette (15 m de canalisations en ciment de Ø 400 mm changées), curage de fossés suite à une inondation chez M. Bogros à Grandchamp, réfection de l'entrée d'un pré de Gilles Servier (changement de 4 m de canalisation PVC Ø 300 mm).

### **Église (Jérôme Prugnard et Edwige)**

Entretien des bancs, nettoyage de l'église, réunion avec Mr le Curé pour établir un programme prioritaire de travaux, mise en sécurité (et en valeur) de la Piéta.

### **Espaces publics (Martine COZ)**

Fleurissement des bacs, des fontaines et des abords de l'église.

### **Voie publique**

Déblaiement des restes de l'incendie rue de la Charreyrade, déblaiement des tas de gravats présents place de la Charreyrade et rue de la Croix de Loche.

## Le Programme local d'habitat

Le Programme local d'Habitat (PLH) est un document soumis à l'approbation de l'Etat qui permet de faire bénéficier les particuliers et les collectivités locales d'un financement privilégié pour les actions tournées vers l'amélioration ou la création de logements.

Ce programme élaboré en 2007 par la Communauté de Communes les Cheires a reçu, en ce qui concerne Olloix, l'agrément de l'ancienne équipe municipale. Il doit cependant être actualisé en raison, d'une part, de l'élection d'un certain nombre de nouvelles équipes municipales qui souhaitent lui apporter des modifications et, d'autre part, des observations émises récemment par les services de l'Etat. Une réunion privée du conseil municipal aura lieu prochainement pour réfléchir et déterminer les actions concernant la commune d'Olloix.

Le contrat qui couvrira la période 2008 – 2014 doit être présenté aux services de l'Etat en septembre prochain par la Communauté des Cheires.

## *L'environnement*

### Les déchets verts

Depuis de nombreuses années, la commune d'Olloix a mis en place une collecte des déchets verts qui fonctionne en porte à porte, le mardi matins, d'avril à novembre. Ce service est totalement distinct du ramassage des ordures ménagères, assuré par le Sictom des Couzes pour le compte de la communauté de communes qui exerce cette compétence, service qui est financé dans sa totalité par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) prélevée conjointement avec la taxe sur le foncier bâti. L'idée de départ était de permettre aux Olloisiens ayant des difficultés à se déplacer de se débarrasser des quelques déchets verts qu'ils produisent. Au fil du temps ce service qui initialement était assuré en une matinée par l'employé municipal occupe maintenant souvent, durant une journée, deux personnes : un élu et l'employé municipal.

Pour être ramassés les déchets verts doivent être mis dans des sacs et le nombre de sacs ne devrait pas excéder deux où trois. Par facilité il n'est pas rare de trouver un bien plus grand nombre de sacs, parfois au contenu douteux, voire des tas de déchets verts qui, à eux seuls, remplissent presque le camion. Cette situation qui s'aggrave chaque année ne peut plus durer. Ce

service, gratuit pour l'utilisateur, est en effet financé, dans sa totalité, par le budget de la commune c'est-à-dire par les impôts de l'ensemble des Olloisiens qu'ils utilisent ou non ce service.

Afin de maîtriser son budget et désireuse en cela de revenir à un ramassage des déchets verts plus réduit, la commune s'interroge sur la façon de le réorganiser. A priori, de simples mesures de bon sens de la part des usagers devraient suffire, cependant, certaines mauvaises habitudes ont été prises et il sera peut-être difficile de revenir à une pratique raisonnable.

On peut rappeler que les déchets verts sont biodégradables et qu'ils produisent rapidement du compost, que chaque année le Valrom propose des composteurs à prix réduit, que les possesseurs de grands jardins peuvent et doivent consacrer un petit coin de leur propriété au compostage. La collecte des déchets verts et les très nombreux transports qu'ils occasionnent sont une hérésie écologique, la valorisation des déchets verts dans les zones rurales, comme Olloix, doit être faite dans toute la mesure du possible par les habitants eux-mêmes. La vocation de la collecte n'est pas le ramassage des tontes des grandes propriétés ou des résidus de la taille des haies ou de l'élagage des arbres

mais de permettre aux Olloisiens ayant des difficultés à se déplacer de se débarrasser des quelques déchets qu'ils produisent. Les particuliers peuvent facilement et gratuitement venir déposer les déchets verts à la déchetterie de Montaigut alors que le camion communal est contraint d'aller vider son chargement à St Diéry : soit plus d'une heure aller retour.

Pour faire face à cette situation, la commune s'interroge sur les solutions suivantes :

- supprimer totalement le service,
- restreindre le service à un ou deux sacs par habitation,
- restreindre le service aux seules personnes âgées ou handicapées,
- incorporer le coût du service dans la TEOM
- rendre ce service payant en le concédant à un prestataire de service.

### Le point propre

Le point propre n'a souvent de « propre » que le nom. En toute mauvaise foi, certaines personnes le

confondent avec une déchetterie et, pour s'éviter un voyage à Montaigut, se débarrassent discrètement d'objets qui n'ont rien à y faire. Là encore c'est le budget de la commune qui paye l'addition en finançant le nettoyage régulier, soit une matinée de l'employé municipal ; c'est pourquoi, dans sa séance du 10 avril 2007 le conseil municipal a décidé d'engager une réflexion sur l'intégration totale ou partie de ces frais dans le calcul de la taxe sur les ordures ménagères perçue avec l'impôt sur le foncier bâti.

Avant de se déterminer et d'engager des négociations avec le Sictom des Couzes et la Communauté de Communes, l'équipe municipale a décidé de disposer de simulations afin d'évaluer l'impact financier de cette mesure sur le volume de la taxe du foncier bâti.

Par ailleurs, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer et les personnes âgées, la commune s'interroge sur la mise en place, deux fois par an, d'un ramassage des encombrants.

## *Le tourisme à Olloix*

### Olloix « village remarquable du Puy-de-Dôme »



Comme cela avait été annoncé dans de précédents bulletins, la commune d'Olloix a été retenue dans le programme départemental de mise en tourisme des villages remarquables du département du Puy-de-Dôme. Une convention d'objectifs a été signée entre Monsieur Jean-Yves Gouttebel, président du conseil Général du Puy-de-Dôme, représenté par Madame Annie Chevaldonné d'une part et Monsieur Bernard Faye, Maire d'Olloix d'autre part.

Avec l'opération de classement des villages remarquables du Puy-de-Dôme le Conseil Général affirme sa volonté d'améliorer le cadre de vie des communes du Puy-de-Dôme représentatives de l'identité et de l'ambiance du département. L'aide apportée par le Conseil général concerne la réalisation de travaux pour une meilleure esthétique et découverte des villages mais aussi un suivi perma-

nent par une équipe de techniciens en ce qui concerne le cadre de vie et l'animation touristique.

En contrepartie de cette aide la commune d'Olloix s'engage à atteindre un certain nombre d'objectifs dans les trois domaines suivants :

- accueil des touristes avec le développement d'équipements touristiques,
- développement d'un environnement de qualité,
- développement de l'animation.

Le texte complet de la convention d'objectifs est consultable sur le site Internet de la commune.

### Un nouveau gîte à Olloix



Depuis le mois de juin, Monsieur Johannel a ouvert un nouveau gîte à la commanderie dans le haut du village.

## Informations diverses

### La chasse à Olloix

Depuis quelque temps déjà, un conflit a éclaté entre certains chasseurs dissidents et la société de chasse historique d'Olloix « le Gîte » qui, jusqu'à présent, exerçait le droit de chasse sur l'ensemble du territoire de la commune. Avec le temps, ce conflit, qui ne concerne en tout et pour tout qu'une vingtaine de personnes, s'est envenimé. En assurant une mission de bons offices, la commune a fait tout son possible pour calmer les esprits et permettre aux chasseurs d'exercer leur loisir dans la sérénité. Il faut bien dire que, jusqu'à présent, ces efforts n'ont pas été couronnés de succès et que la querelle continue avec l'apparition d'une nouvelle société de chasse « les garennes » élaborée par certains propriétaires et chasseurs qui contestent l'exercice de la chasse par l'association « le Gîte ».

En attendant que les chasseurs arrivent à un accord, la commune réserve sa décision sur l'attribution du droit de chasse sur les communaux.

### L'eau c'est la vie : donnez votre avis (15 avril-15 octobre 2008)

Fin mai, comme les 12 millions d'habitants du bassin Loire Bretagne, vous avez reçu dans votre boîte à lettres un questionnaire sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. **Donnez votre avis en répondant au questionnaire** soit sur le site

[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) soit en l'envoyant par courrier (envoi gratuit).

Olloix fait partie du bassin Loire Bretagne qui va des sources de la Loire en Ardèche jusqu'à Brest ; une goutte de pluie tombée à Olloix se retrouvera dans l'Océan Atlantique près de Nantes après avoir parcouru la Monne, la Veyre, l'Allier et finalement la Loire : nos actions pour l'eau à Olloix, à l'amont du bassin vont avoir des répercussions jusqu'à l'aval du bassin. La qualité de l'eau est d'une importance vitale pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous.

L'objectif de cette vaste consultation publique, conduite par l'agence de l'eau Loire Bretagne, est de préciser la stratégie à mettre en place pour la reconquête de la qualité des rivières, plans d'eau, eaux littorales ou souterraines, mais aussi les objectifs, le programme d'action, les coûts et les délais. Cette stratégie est décrite dans le projet de schéma directeur du bassin Loire Bretagne, présentée dans le questionnaire et chacun d'entre nous est invité à s'exprimer.

Pour avancer ensemble vers le bon état de toutes nos eaux, notre commune espère une participation active de tous les olloisiens à cette consultation publique.

## Animation

### Déambulation nocturne et animée à St Saturnin : nous recherchons les futurs participants

Cette année, l'Office de tourisme et sa commission Animation ont décidé, en collaboration avec l'association « les Amis de St Saturnin » de proposer à tous les habitants et membres des associations d'animation des villages de la Communauté de communes « les Cheires » de participer en tant que bénévoles à une déambulation nocturne qui aura lieu dans le vieux bourg de St saturnin le 6 août prochain.

Cette balade, intitulée « Mystère au clair de lune » se déroulera sur un parcours donné ayant pour cadre les années 50 et pour acteurs principaux quatre familles qui se rencontrent à leur arrivée à St Saturnin pour y passer leurs congés d'été. Elles se trouvent rapidement confrontées à une intrigue : une des nonnes qui travaille au château, (qui était à cette époque une institution religieuse), a disparu ! mais où est-elle donc ?

Afin de résoudre ce mystère et entraînant la foule des visiteurs et des autres acteurs-bénévoles

si possible costumés à la mode d'après-guerre, les familles vont partir à la recherche de la religieuse en faisant un certain nombre de rencontres et d'arrêts sur le parcours, notamment pour regarder une projection de photos d'époque sur un écran géant. A l'issue de la promenade, après avoir résolu l'affaire, tout le monde se retrouvera, à priori au château, pour clôturer la soirée avec un buffet et un bal.

Bien entendu la préparation (en soirées) et le déroulement de cette manifestation requièrent la présence de volontaires qui aimeraient s'impliquer tout en s'amusant dans ce projet destiné à animer le territoire pour tous ses habitants, à une période où les touristes sont également nombreux.

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez, s'il vous plaît vous « inscrire » le plus rapidement possible en mairie auprès de notre représentante à la commission Animation de l'office de tourisme : Edwige BASSET pour de plus amples informations.

Merci d'avance !

## La vie des associations



Mardi 27 mai 2008 place de la croix de pierre : la fête des voisins

2<sup>ème</sup> édition à Olloix de cette version Olloisienne d'une manifestation nationale qui permet de partager un moment avec ses voisins ou habitants d'autres secteurs du village. Ce rendez-vous annuel a eu du succès malgré une météo mitigée, 80 personnes selon Olloisirs (à la louche!) , 50 personnes selon la police...Merci à Robert Baptissard de nous avoir prêté sa grange pour nous abriter et au nouveau Conseil Municipal pour leur aide logistique.



### Atelier – Bal Danses Traditionnelles

Le 8 mars à Cournols et le 17 mai à Olloix, ont eu lieu atelier et bal danses d'Auvergne et Bretagne avec le groupe Barandelatz (ce qui veut dire "farandole" en Occitan, instruments : cornemuse et accordéon diatonique). Une trentaine de participants des 2 communes de tous âges ont pu apprendre des danses et se faire plaisir dans des danses de groupe ou de couple. Prochain bal folk à l'automne à Cournols.

### Spectacle des machines extraordinaires de Docteur Prout, 30 mars, Maison de la Monne

Cette exposition commentée était en fait plus destinée aux adultes ou enfants plus grands, et faisaient part belle à l'imaginaire de chacun, avec des œuvres à la fois mécaniques et artistiques.



### Lancement d'Olloï'nonces, feuille de petites annonces

**Comment ça marche** : avant le 25 du mois, rédiger et donner votre annonce : don, achat, vente, recherche, échanges, proposition de services...(pas d'annonces commerciales), soit dans la jolie boîte aux lettres fixée Place de la Bascule, soit auprès de Laure Lanoir, à Grandchamp ( tel 04.73.39.00.21 ) qui ,une fois par mois, diffuse la feuille Olloï'nonces aux adhérents d'Olloisirs, et sur les panneaux d'affichage de la commune.



### Carnaval sur le thème des animaux , crêpes le samedi 12 avril 2008

Une quinzaine de personnes ont défilé et pris un goûter à la Maison de la Monne



### Cours de gym : interruption en raison des travaux dans la salle du préau

Reprise des cours en septembre, d'ici là, **une activité Jogging est prévue un soir par semaine.**

Contactez Maria Leite-Alves 04.73.39.31.82

### Projets :

- **samedi 14 juin matin : parcours d'orientation à Aydat, enfants et adultes,**
- **dimanche 29 juin : jeux intervillages à Cournols.**

A ce jour, Olloisirs compte 50 foyers adhérents.

Le montant de la cotisation est de 5 € par année scolaire et par foyer.

Pour soutenir nos actions et être informé de nos activités : Contact Colette Cadiou (04.73.39.02.17) ou Claire Volpi (04.73.39.47.76)

## Le club des trois Puys

Les travaux de rénovation de la salle du préau entrepris depuis fin mars 2008 dans le cadre de la rénovation de la médiathèque et de la mairie ont chassé le club de son lieu de réunion habituel ce qui a perturbé son fonctionnement : le traditionnel loto de printemps n'a pas pu être organisé. Heureusement le club a trouvé refuge à la maison de la Monne où Claire a très gentiment mis à sa disposition la grande salle ; tous les membres la remercient très sincèrement.

Les activités s'interrompant durant la période estivale, elles ont pris fin le jeudi 19 juin et reprendront début septembre.

### **Les 60 ans de mariage de Marie-louise et Léon Bourseire**

Le jeudi 10 avril 2008 lors d'un repas du club à la maison de la Monne Marie-Louise et Léon Bourseire qui se sont mariés le 17 avril 1948 ont fêté leurs noces de diamant en offrant le champagne et le dessert aux membres du club.



**Marie-Louise et Léon le 10 avril 2008**



**Le mariage de Marie-Louise et de Léon  
le 17 avril 1948**

### **La chanson d'Olloix : vieil Olloix**



**La chorale improvisée**

Tous les anciens olloisiens qui ont connu la Maîtrise durant leur jeunesse se souviennent avec beaucoup de nostalgie de la chanson "Salut à Olloix" appelée également "Vieil Olloix" qu'ils ont chanté avec beaucoup d'enthousiasme. Cette chanson a été composée en 1943, les paroles sont de Monsieur l'abbé Henry Toury et la musique de Monsieur le Chanoine Jean Raffier.

Durant le repas du club, André, Jeannine et Josette ont chanté vieil Olloix ce qui a rappelé le bon vieux temps à tous ceux qui ont connu Olloix dans les années cinquante. Il est possible de retrouver sur le site Internet d'Olloix le texte et la musique de « vieil Olloix » (la musique a été retranscrite par André Vernet).

## *L'ancien temps à Olloix*

En 1831, la monarchie de Juillet avait décidé de l'élection du maire et des conseillers municipaux. Dans les communes, comme Olloix, de moins de 10 000 habitants, le corps électoral était formé des 10% les plus riches des hommes adultes. Cette mesure est importante, car elle marque la réapparition d'une vie politique légale dans les villages.

En 1838 le conseil municipal comportait neuf membres :

*Guillaume Crouzeix, maire, Guillaume Constant, adjoint,*

*Jean B<sup>e</sup> Artaud Sabloy, Antoine Chambœuf, Claude Bourseire, André Mauge, Simon Valleix, Gabriel Caille et Pierre Jamot, conseillers municipaux*

Le registre des délibérations du 19 août 1838 fait état d'un problème avec les chemins communaux qui n'a pas totalement disparu de nos jours.

*Le dix neuf d'août mil huit cent trente huit, en session périodique, le maire de la commune] d'Olloix a convoqué l'adjoint et le conseil municipal de la commune, sur cette convocation se sont réunis dans le lieu ordinaire des séances, à savoir :*

*S<sup>r</sup> Guillaume Crouzeix, maire,*

*S<sup>r</sup> Guillaume Constant, adjoint, S<sup>r</sup> Jean B<sup>e</sup> Artaud Sabloy, Antoine Chambœuf, Claude Bourseier, André Mauge, Simon Valleix, Gabriel Caille et Pierre Jamot, conseillers municipaux ;*

*à cet effet, le maire a exposé que la situation des chemins communaux exigeait qu'il y fut fait dans le courant de l'année prochaine de promptes réparations et que les ressources de la commune étant presque épuisées par les dépenses obligées, il y a lieu de voter la prestation de 282 journées d'hommes rachetables en travail, de 358 journées de vaches ; relativement à la fixation des journées d'hommes, le conseil municipal est d'avis de les fixer à 1 fr. et celles des vaches à 75 ces, nous observons que la section de Cournols veut employer leurs journées à réparer le chemin vicinal partant de Fobet à Cournols et de là à Saint-Amant par la Pradat ; ainsi délibérés en conseil municipal les jours et an que dessus*

(En 1838 Olloix et Cournols ne formaient qu'une seule et unique commune)